

FORMATION AU... BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

► LES OBJECTIFS

Le BTS professions immobilières permet d'acquérir des compétences en **techniques immobilières** et **commerciales**. Les titulaires de ce BTS peuvent être chargés de **vendre ou de louer** des biens immobiliers (appartements, maisons, immeubles...), d'en assurer la **promotion** ou la **gestion**.

Le **contenu de la formation** est organisé autour des composantes suivantes : conseil en ingénierie de l'immobilier, communication professionnelle, techniques immobilières (transaction immobilière, gestion de copropriété, gestion locative), culture générale et d'expression, langue vivante.

► PRINCIPAUX LIEUX D'EXERCICE

Agence immobilière / Cabinet d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative,...) / Organisme HLM / Société de promotion construction

► POUR QUELS MÉTIERS ?

Agent immobilier / Négociateur immobilier

Ses missions principales : prospection, relation client, administration (compromis de vente, estimation de la valeur d'un bien,...), visites, promotions, ...

Des statuts variables :

- négociateur salarié : au sein d'une agence, il exerce sous la responsabilité d'un directeur d'agence et dans le cadre de la carte professionnelle de celui-ci. Il a une rémunération fixe ou un fixe avec des commissions ;
- agent commercial : il dépend de la carte professionnelle d'une agence mais il est rémunéré à la commission.

Conditions de travail : principalement à l'extérieur (prospection, visite), horaires parfois irréguliers, le permis de conduire est nécessaire.

Salaire : 1 500 à 3 000 € + primes sur les ventes

Gestionnaire de biens immobiliers

Autres appellations : administrateur de bien, gérant d'immeubles, gestionnaire de copropriété, property manager

Ses missions principales : il prend en charge la gestion locative de biens immobiliers pour le compte d'un propriétaire.

Salaire : 2 500 à 3 000 € environ

A savoir : les métiers d'**agent immobilier** et de **gestionnaire de biens immobiliers** sont régis par la loi Hoquet et nécessitent de détenir une **carte professionnelle** délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale. Le BTS professions immobilières est l'un des diplômes permettant d'obtenir la carte professionnelle.

► TENDANCES DE L'EMPLOI

L'immobilier en chiffres

- **230 000** salariés en 2016 et plus de **53 000** non salariés (mandataires immobiliers indépendants, commerciaux payés à la commission,...) ;
- **+ de 90 %** de TPE (moins de 10 salariés) ;
- **62 %** de femmes ;
- **1 salarié sur 3** travaille en Ile-de-France.

Un secteur dynamique fortement pourvoyeur d'emplois

- Reprise dans l'immobilier après des années de crise principalement sur les **activités commerciales** et **d'ingénierie** ;
- Les métiers qui recrutent : les **gestionnaires de biens, property manager** recherchés par les entreprises immobilières et les cabinets de syndics mais aussi les **négociateurs** avec des compétences juridiques et techniques ;
- Mais des **métiers en mutation**... notamment dans les agences immobilières qui doivent évoluer (compétences en législation, fiscalité immobilière,...) pour lutter entre autres contre les achats directs via internet ;
- Un secteur qui offre des **perspectives d'évolution** (responsable d'agence par exemple).

Les projets de recrutement

- En 2017, Pôle emploi recensait plus de **20 700 projets de recrutement** au niveau national dans les activités immobilières dont **1/4 des projets** se trouvant en Ile-de-France ;
- L'activité « agent immobilier, syndic » comptabilisait **8 702 projets** de recrutement en 2017 (3 256 en Ile-de-France) dont **50 %** étaient considérés comme difficiles à pourvoir.

Le bac+2 devient un minimum pour intégrer le domaine

- Le secteur tend à se **professionnaliser** même s'il est encore possible d'intégrer le domaine sans diplôme. Les employeurs sont à la recherche de candidats qualifiés notamment pour le métier de gestionnaire immobilier ;
- Le **BTS professions immobilières** est un diplôme très **apprécié** par les employeurs.

COMMENT Y ACCÉDER ? QUELLE VALIDATION ?

Pré-requis : avoir un niveau bac et des qualités relationnelles.

Brevet de technicien supérieur (BTS) délivré par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur (niveau III)

Formation inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)

Formation éligible au CPF (liste nationale interprofessionnelle)

Taux de réussite 2015 (formation professionnelle continue) en Ile-de-France : 69,5 %

OÙ SE FORMER ?

Consultez sur notre site internet [Comment trouver LA bonne formation !](#)

Retrouvez les adresses des organismes en Île-de-France sur le site [Défi métiers](#).

QUELS SONT LES COÛTS ET LES DURÉES ?

Durée réglementaire : pas de durée réglementaire théorique en formation professionnelle continue / Stage pratique de 8 à 12 semaines.

Durée moyenne de formation¹ : théorie : 1 121 h / pratique : 351 h

Coût pédagogique horaire moyen constaté en 2017¹ : 10,6 € HT

CERTIFICATIONS PROCHES²

Orientées négociation immobilière

- **Négociateur immobilier** (IFOCOP) : titre d'école inscrit au RNCP au niveau III (bac+2)
3 blocs de compétences : prospecter, commercialiser et négocier une opération immobilière / Assister conseiller et assurer la relation client / Assurer le suivi administratif et financier jusqu'au terme de l'opération immobilière.
Durée : 4 mois de théorie / 4 mois de stage

- **CQP négociateur immobilier** : certificat de qualification professionnelle créé par la branche professionnelle de l'immobilier.
Accessible avec un bac+2 ou un bac avec une expérience professionnelle significative.
Durée de la formation : 399 h

Orientées gestionnaire immobilier

- **CQP gestionnaire de biens immobiliers** : certificat de qualification professionnelle créé par la branche professionnelle de l'immobilier.
Accessible avec un bac+2 ou un bac avec une expérience professionnelle significative.
Durée de la formation : 364 h

- **Gestionnaire immobilier** (CNAM / ICH) : titre inscrit au RNCP au niveau II (bac+3/4)
3 blocs de compétences : gestion technique de biens immobiliers, gestion administrative de biens immobiliers, gestion locative de biens immobiliers.
- **Gestionnaire d'actifs et de patrimoines immobiliers** (Sciences U) : titre inscrit au RNCP au niveau II (bac+3/4)
3 blocs de compétences : développer un portefeuille immobilier et/ou de syndic / assurer la performance des biens du parc / Satisfaire et concilier les intérêts des utilisateurs du parc immobilier

Orientées négociation et gestion immobilière

- **Responsable d'affaires en immobilier** (Ecoris / Icademie Editions / IFC) : titre d'école inscrit au RNCP au niveau II (bac+3/4)
Compétences : prospection, administration et gestion de patrimoines immobiliers, réaliser des transactions immobilières.
- **Licence professionnelle droit, économie, gestion mention métiers de l'immobilier** : transaction et commercialisation de biens immobiliers (**IUT d'Evry** - Université Paris Sud) (**IUT Créteil** - Université Paris Est Créteil) : inscrit de droit au RNCP au niveau II (bac+3/4).

AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

➤ **Rencontrez des professionnels** pour comprendre la réalité du métier visé (avantages, inconvénients, conditions de travail,...).

➤ **Consultez des offres d'emploi** afin de connaître les exigences des employeurs, les types de contrats proposés (CDI, CDD, temps complet), l'expérience demandée.

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET :

- [Fiche RNCP](#)
- **Fiches métiers Pôle emploi (ROME)** : [C1504 transaction immobilière](#) / [C1501 Gérance immobilière](#) / [C1502 gestion locative immobilière](#)
- [Les liens utiles du Fongecif Ile-de-France](#)

A L'ESPACE CONSEIL :

Les ouvrages (rubrique 330)
La fiche métier Actuel CIDJ n° 2.37
Le Guide des ressources emploi (Teamaël)

1. Sur la base des organismes qui ont fait l'objet d'au moins 1 financement par le Fongecif Île-de-France en 2017.
2. Certifications ayant fait l'objet d'au moins une demande de financement au Fongecif Île-de-France en 2017

Sources du document :

- **Partie formation** : RNCP / Certif'info / Référentiel du BTS / Céreq
- **Partie métier** : Actuel CIDJ / FNAIM / CEFLU / APEC / Studyrama / SNPI / Régions Job
- **Partie emploi** : Agefos PME / Enquête BMO 2017 / Guide des ressources emploi 2018 / Défi métiers / Actuel CIDJ